COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022

➢ **Ecluse de Mulaty : les travaux débutent la 2ème semaine de mai**

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	Excusée – Pouvoir à N. ALLEGRINI
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	Excusé – Pouvoir à R. FENET
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Excusée
Frédéric CHARVET	X		

Claude GUY a été désigné secrétaire de séance

1 - <u>Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022</u>

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril vous a été adressé par mail le 22 avril 2022.

➢ **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 7 avril 2022.**

2 - <u>Grand Bourg Agglomération</u> :
Réunion du bureau : Le point qui sera présenté à la prochaine Conférence des maires du 16 mai concerne la définition du périmètre des zones économiques, notamment la politique commune et l'harmonisation sur l'ensemble des communes du territoire de GBA. Pour Tossiat, souhait d'intégrer les 3 entreprises derrière la gare en zone économique.

3 - <u>Commissions communales</u> :

- **Commission Animation-Culture/Economie locale**

Compte-rendu réunion du 28/04/2022 :

- Projets 2022/2023
- 14 mai à 10 h : La Charte de franchises de Tossiat a 700 ans - conférence « La vie à la ville de Tossiat il y a 700 ans » avec la participation de Florence Beaume et Paul Cattin, archivistes
- Forum des associations le 03/09/2022 : 7 réponses – réunion de préparation le 12/05.
- 13/07 Feu d'artifice : en attente devis de Ciel en Fête – Pas d'artificier disponible chez France Feux – montant 2 500 €
- Illuminations - 3 points stratégiques : le pont, la mairie et l'école – penser à une arrivée électricité du Pont – remplacement des guirlandes lumineuses par du led – thème rouge et blanc.
- 28/05 à 17H30 : inauguration salles Roger BLATRIX et René PARISET accompagnée par la Vigneronne
- Dictée intergénérationnelle le 19/11.

- **Jumelage**

Compte-rendu réunion du 28/04/2022 : 30ème anniversaire du jumelage – 50 tote bags seront réalisés pour l'occasion par SFX pour un montant de 202.50 €HT - 13 Allemands attendus – repas samedi 28/05 ouvert à tous (cuisse de bœuf) : date limite d'inscription au repas le 16 mai.

- **Commission Communication :**
  - Echo de la Chanaz : date limite de remise des articles le 05/05 – distribution fin mai
  - Réunion publique Haissor le 27 juin 2022 à 18h
  - Cérémonie du 8 mai à 11 h en présence des enfants de CM2 qui vont faire une lecture d'un poème sur la guerre et chanter la Marseillaise.

- **Commission Environnement :**
  - Plantation d'arbustes avec le CME le long du piétonnier de la Vavrette
  - Fleurissement : Entretien des massifs les lundis – Peu de bénévoles, il est proposé de faire un appel via Facebook et sur l'Echo de la Chanaz. Plantation des jardinières lundi 09/05.

- **Commission communale des impôts directs (CCID)**
  La commission s'est réunie le 3 mai dernier.
  Pour rappel la CCID a un rôle consultatif pour la détermination des valeurs locatives des propriétés bâties (recensement des changements : constructions nouvelles, changement de consistance-agrandissement, changement d'affectation, changement de caractéristiques physiques et d'environnement).
  Deux listes ont été adressées par la direction des finances publiques (situation au 1er janvier 2022) : elles contiennent les évaluations pour les propriétés bâties et propriétés non bâties.
  La commission n'a pas fait de modification mais demande que soit vérifiée l'éligibilité aux taxes de deux parcelles.

- **Commission Travaux – bâtiments**
  - Travaux éclairage église : 3 devis reçus qui seront examinés lors de la prochaine commission
  - Stores dans l'école : en attente du dernier devis
  - Aménagement d'un placard à l'entrée de la salle des fêtes pour le club photos qui s'installera dans l'extension
  - Stockage du traineau du père noël : locaux à trouver.

- **Commission Urbanisme**
  - PLU : Réunion du 13/04 avec les agriculteurs – 5 agriculteurs présents – Echange sur leurs besoins, bon ressenti des agriculteurs
  - Prochaine réunion le 04 mai 2022 afin d'échanger sur l'état initial de l'environnement avec M. Bruyère de Reflex Environnement – Réunion bien menée et très intéressante - Faire l'inventaire des arbres remarquables – Zone à préserver (corridor sud). Prochaine étape : rencontre avec GBA au sujet des zones d'activités.

- **Commission Voirie**
  - Ecluse de Mulaty : début des travaux le 9 mai – déviation (notamment transports scolaires)
    Le SIEA profite des travaux pour mettre en place les fourreaux de la fibre : une convention sera signée pour que le syndicat rembourse la commune : montant 8 205 €TTC.
  - On profite de l'installation de l'écluse pour avoir une réflexion sur la mise en place d'une zone 30 au centre du village – sera vu lors de la prochaine réunion de la commission
  - Etude suppression coussins lyonnais route de la Vavrette - 3 devis proposés : Colas 9 228 €TTC, Socatra 10 964.40 €TTC (nouveau devis au 06/05 négocié par l'agence 01 : 7 496.40 €TTC), Eurovia 12 082.20 €TTC – Après débat le conseil se montre favorable à la suppression des coussins avec 7 voix Pour, 3 voix Contre et 2 Abstentions
  - Dégradation chaussée chemin des Teppes : la réfection devrait se faire prochainement
  - La Sotrap a effectué le balayage dans la commune
  - - A l'ouest du cheminement piéton de la route de la Vavrette : le goudron s'est soulevé – on refera un constat dans 2 mois pour une reprise du revêtement par l'entreprise
  - Prévoir du marquage au sol.

4 – <u>Personnel</u> :

- Accident du travail d'un agent technique – arrêt jusqu'au 16/05 qui sera sûrement prolongé : les élus valident son remplacement pour 3 mois
- Remplacement cantine lors de l'absence de l'agent cantine : Nicole est remerciée pour sa disponibilité.

5 - <u>Finances</u> :
Coût des services 2021

CANTINE	
DEPENSES	**Montant**
Dépenses de personnel	
Surveillance	14 828,43
Cantinière	16 027,08
Alimentation/prestations service	38 574,14
Produits entretien	1 020,26
Petit équipement	1 024,91
Vêtement de travail	0,00
Bâtiments	250,00
Entretien matériel/maintenance	467,00
Gaz	3 317,30
Electricité	1 020,04
Eau	451,23
Frais Tipi	173,25
TOTAL COUT	**77 153,63**
RECETTES	**Montant**
Redevance service cantine	53 140,60
Remboursement personnel	0,00
TOTAL RECETTES émises	53 140,60
RESTE A CHARGE	**24 013,03**

Nombre de jours	144
Nombre de repas servis (moyenne 90/jour)	12 836
Coût d'un repas (total coût/nbre repas)-->prix payé	6,01
Coût moyen/repas restant à la charge de la commune (reste à charge/nbre repas servis)	1,87

ACCUEIL PERISCOLAIRE	
DEPENSES	**Montant**
Dépenses de personnel	
Accueil	30 098,75
Entretien locaux	4 929,06
Alimentation	674,11
Achats divers (fournitures, jeux…)	881,55
Maintenance logiciel	329,18
Frais Tipi	45,07
TOTAL COUT (hors bâtiment)	**36 957,71**
RECETTES	**Montant**
Redevance service périscolaire	13 825,95
Remboursement personnel	0,00
TOTAL RECETTES émises	**13 825,95**
RESTE A CHARGE	**23 131,76**

ERA	
DEPENSES	**Montant**
Dépenses de personnel	
Entretien locaux	8 751,82
Entretien bâtiment réparation (régulateur chambre froide, mise aux normes électricité...)	2 197,79
Maintenance chaudière, contrôle install. Électrique, gaz, copieur…	1 054,22
Gaz/Electricité	12 903,27
Eau	1 430,20
Téléphone	215,77
Produits entretien	1 411,39
TOTAL COUT	**27 964,46**
RECETTES	**Montant**
Remboursement personnel	3 764,56
Location	5 358,00
Location vaisselle	500,73
TOTAL RECETTES émises	9 623,29
RESTE A CHARGE	**18 341,16**

ECOLE		
DEPENSES	**Montant**	
Dépenses de personnel		
ATSEM	45 368,37	
Entretien locaux	24 024,17	
Petit équipement	948,08	
Budget classe	8 867,41	
Pharmacie	135,52	
Subvention sou des Ecoles	0,00	
Subvention Les p'tits futés	0,00	
Abonnements	205,00	
Entretien bâtiment réparation	637,74	
Maintenance chaudière, contrôle install. Électrique, gaz, copieur...	2 351,20	
Nettoyage	930,00	
Gaz	13 269,18	
Electricité	4 080,15	
Eau	886,33	
Produits entretien	2 840,84	
TOTAL COUT	**104 544,00**	
RECETTES	**Montant**	
Remboursement personnel	3 797,28	
TOTAL RECETTES émises	3 797,28	
RESTE A CHARGE	**100 746,72**	

Effectif par classe (nbre d'élèves)		
Mme GERMAIN	PS	22
Mme BERARD	MS/GS	23
Mme MERCEY	GS/CP	22
Mme FLECHON	CE1/CE2	25
Mme RETIF	CE2/CM1	25
M. BOUZINHAC	CM2	21
TOTAL		**138**

Coût moyen par élève : 730.05 €.

· **Compte de gestion 2021/Compte administratif 2021 du budget communal**

Le conseil délibère sur l'approbation du compte de gestion (comptes tenus par le comptable).
En dehors de la présence du maire, le conseil délibère sur l'approbation du compte administratif (comptes tenus par le maire).
Les deux comptes doivent parfaitement concorder. Pour se faire on effectue la comparaison du total des mandats de dépenses et du total des titres de recettes figurant dans le compte administratif et le compte de gestion.

Approbation du compte de gestion 2021 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires (a)	697 149,80 €	1 442 135,80 €	2 139 285,60 €
Titres de recettes émis (b)	413 427,02 €	980 453,57 €	1 393 880,59 €
Réduction de titres (c)		88,30 €	88,30 €
Recettes nettes (d = b-c)	413 427,02 €	980 365,27 €	1 393 792,29 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires (e)	697 149,80 €	1 442 135,80 €	2 139 285,60 €
Mandats émis (f)	362 423,77 €	902 278,28 €	1 264 702,05 €
Annulations de mandats (g)		1 051,05 €	1 051,05 €
Dépenses nettes (h = f-g)	362 423,77 €	901 227,23 €	1 263 651,00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	51 003,25 €	79 138,04 €	**130 141,29 €**
(h-d) Déficit	0,00 €	0,00 €	

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
INVESTISSEMENT	-72 259,20 €	0,00 €	51 003,25 €	-21 255,95 €
FONCTIONNEMENT	475 970,43 €		79 138,04 €	555 108,47 €
TOTAL	403 711,23 €	0,00 €	**130 141,29 €**	**533 852,52 €**

- **Le conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021 pour le budget communal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Approbation du compte administratif 2021 :
Article L2121-14 du CGCT, le maire présente le compte administratif mais ne peut participer au vote. Il n'est pas compté dans le quorum.
La présidence de séance est donnée à un autre élu le temps du vote. Sont pris en compte les suffrages exprimés (hors abstentions et votes blancs).

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	901 227,23 €	980 365,27 €	79 138,04 €
(mandats et titres)	Investissement	362 423,77 €	413 427,02 €	51 003,25 €
			Résultat 2019	**130 141,29 €**
Reports de l'exercice 2019	Fonctionnement		475 970,43 €	475 970,43 €
	Investissement	72 259,20 €		-72 259,20 €
			Report 2018	**403 711,23 €**
Total (réalisations + reports)		**1 335 910,20 €**	**1 869 762,72 €**	**533 852,52 €**
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	0,00 €		0,00 €
Résultats cumulés	Fonctionnement	901 227,23 €	1 456 335,70 €	555 108,47 €
	Investissement	434 682,97 €	413 427,02 €	-21 255,95 €
	TOTAL CUMULÉ	**1 335 910,20 €**	**1 869 762,72 €**	**533 852,52 €**

Résultat de clôture :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCÉDENT
Résultats reportés		475 970,43 €	72 259,20 €		72 259,20 €	475 970,43 €
Opérations de l'exercice	901 227,23 €	980 365,27 €	362 423,77 €	413 427,02 €	1 263 651,00 €	1 393 792,29 €
TOTAUX	901 227,23 €	1 456 335,70 €	434 682,97 €	413 427,02 €	1 335 910,20 €	1 869 762,72 €
Résultats de clôture	**0,00 €**	**555 108,47 €**	**0,00 €**	**-21 255,95 €**	**0,00 €**	**533 852,52 €**
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	901 227,23 €	1 456 335,70 €	434 682,97 €	413 427,02 €	1 335 910,20 €	1 869 762,72 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		**555 108,47 €**	**21 255,95 €**			**533 852,52 €**

- **Le conseil municipal, avec 13 voix POUR et 1 abstention :**
  - **Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion**
  - **Reconnait la sincérité des restes à réaliser**
  - **Arrête et approuve les résultats définitifs pour l'année 2021 tels que résumés ci-dessus.**

· **Affectation des résultats**

Détermination du résultat : Compte administratif 2021 Budget communal

- ➔ Le solde d'exécution 2021 est de 533 852.52 € (E TOTAL)
- ➔ L'excédent global cumulé au 31/12/2021 représente 555 108.47 € (E+H Fonctionnement)
- ➔ Le déficit cumulé d'investissement représente 21 255.95 € (E Investissement)
- ➔ Le reste de l'excédent est reporté en fonctionnement soit : 533 852.52 € (E+H TOTAL)

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
(A) Recettes de l'exercice 2021	413 427,02 €	980 365,27 €	1 393 792,29 €
(B) Dépenses de l'exercice 2021	362 423,77 €	901 227,23 €	1 263 651,00 €
(C) Résultat de l'exercice 2021 (A-B)	**51 003,25 €**	**79 138,04 €**	**130 141,29 €**
(D) Résultat antérieur 2020	-72 259,20 €	475 970,43 €	403 711,23 €
(E) Solde d'exécution (C+D)	**-21 255,95 €**	**555 108,47 €**	**533 852,52 €**
(F) Restes à réaliser recettes 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(G) Restes à réaliser dépenses 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(H) Solde des restes à réaliser (F-G)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTAT D'ENSEMBLE (E+H)	**-21 255,95 €**	**555 108,47 €**	**533 852,52 €**

Résultats du budget communal :
Le résultat de clôture 2021 est de 130 141.29 € (excédent fonctionnement 79 138.04 € + excédent investissement 51 003.25 €).
L'excédent global cumulé au 31/12/2021 représente 555 108.47 €. Le déficit cumulé d'investissement est de 21 255.95 €. Le reste de l'excédent est reporté en fonctionnement soit : 533 852.52 €.

- **Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal, constatant que le compte administratif fait apparaître :**
  - **au vu de l'excédent de fonctionnement de 130 141.29 €,**
  - **au vu de l'excédent d'investissement de 51 003.25 € du budget principal,**
  - **DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, comme suit :**

	Excédent de fonctionnement :	79 138,04
	Excédent d'investissement :	0,00
A	Résultat de l'exercice	79 138,04
B	Résultat antérieur reporté	475 970,43
C	**Résultat à affecter (A + B)**	**555 108,47**
D	Solde d'exécution d'investissement	51 003,25
	Résultat antérieur reporté	-72 259,20
	TOTAL	**-21 255,95**
E	Solde restes à réaliser	0,00
F	**Besoin de financement (E + D)**	**-21 255,95**
	AFFECTATION	
	Affectation de réserve R 1068 invest.	**21 255,95**
	Report de fonctionnement R 002	**533 852,52**
	Dépenses d'investissement D 001	**21 255,95**
	Résultat affecté	555 108,47

6 - <u>Administration générale</u> :

- **Jury d'assises**

Afin d'établir la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2023, il est procédé, à partir de la liste électorale, à la désignation de trois noms tirés au sort pour un juré (nombre de jurés proportionnel à la population de la commune).
Une commission spéciale instituée au siège de la cour d'assises, constituera la liste annuelle définitive après un nouveau tirage au sort.

Ne seront pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2023 et sont dispensées des fonctions de jurés, si elles en font la demande à la commission préparant la liste annuelle, les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes n'ayant pas leur résidence principale dans le département.
Un motif grave peut être également invoqué pour une dispense mais devra toutefois être reconnu par ladite commission.
Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 noms à partir de la liste électorale.

7- <u>Urbanisme</u>

Dossiers déposés depuis le dernier conseil :
- Permis de construire : Néant
- Déclarations préalables

- Serge GUICHON – Construction d'une piscine – 144 Route de Montagnat
- Thierry GIRIN – Clôture – 53 Route de la grande Vavrette
- Matthieu NOBLET – Projet de division parcellaire – En Chessenin

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- M. et Mme PUGLIESE Pascal – 488 Route de la Vavrette

8- <u>Questions diverses</u>

- Projet de voie douce Ceyzériat – Pont d'Ain : le tracé proposé par la commune de Revonnas ne parait pas satisfaisant, une autre proposition sera faite par les élus de Tossiat lors de la prochaine réunion le 31/05/2022 à Tossiat.
- Terrain SNCF (parcelle E729) accès aux entreprises : courrier reçu de la SNCF – une réunion est à organiser avec GBA pour une proposition de rachat afin d'aménager la voirie.
- Conseiller numérique le SIEA (dispositif proposé par l'Etat) : 41 conseillers départementaux qui proposent des solutions d'accompagnement au numérique, individuel et/ou collectif. Pour profiter de ce dispositif une convention devra être signée pour 2 ans pour un coût de 400 €.
- Rencontre de Mme Fabienne Lekeux, assistante maternelle avec Sophie et le Maire : elle a présenté son projet petite enfance, demandé une plage horaire à la bibliothèque pour l'accueil des assistantes maternelles avec les enfants qu'elles gardent (vraisemblablement possible à compter de septembre) et a émis le souhait que des jeux pour les enfants de –3 ans soient installés dans le parc.
- Demande d'aide financière présentée par Coralie Guichard/Frédérique Mazuel/Isabelle Gauthier pour le projet de treck solidaire au Maroc « Les roses des sables de l'Ain » du 26/10 au 01/11 pour la lutte contre le cancer du sein – le conseil serait favorable – délibération en juin
- Réunion du syndicat Bresse Veyle Revermont : présentation de la carte des zones humides.
- Elections législatives le 12 et 19 juin : permanences à prévoir jusqu'à 18h.
- Remerciements de Mme la Préfète pour la bonne tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles.

Date prochain conseil : jeudi 9 juin 2022 à 20 heures

La séance est levée à 23 h 00